

Qu'est-ce que le SYANE ?

Le SYANE est le Syndicat des Energies et l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie.

Avant le 1^{er} juin 2010, il s'appelait SELEQ74.

Le SYANE a la compétence pour les travaux d'investissement des réseaux secs (électricité et télécom) pour la commune de Saint-Julien-en-Genevois

Pourquoi la Communauté de Communes du Genevois participe-t-elle aux travaux ?

La Communauté de Communes du Genevois a la compétence en assainissement et profitera du chantier pour remplacer une partie des canalisations.

Pourquoi y a-t-il un groupement de commande ?

Pour cette opération, la Commune de Saint-Julien-en-Genevois, le SYANE et la CCG réalisent des travaux conjointement. Afin d'optimiser le coût de ces aménagements, un groupement de commande a été signé entre les trois maîtres d'ouvrage.

Qu'est ce qu'un maître d'œuvre ?

Le maître d'œuvre est le bureau d'étude chargé de l'étude, de la consultation et du suivi du chantier. Sur ce chantier, cette mission est assurée par :

SITETUDE pour les réseaux assainissement, eaux pluviales
GEOPROCESS pour le réseau d'eau pluviale et les réseaux secs (télécom, électricité, éclairage public)

PAYSAGESTION pour les aménagements de voirie

Quel est le coût des travaux ?

Le coût des travaux est estimé à 2 180 000 €HT

Réparti comme suit :

Commune de Saint Julien : 1 541 000 €HT

SYANE : 289 000 €HT

CCG : 350 00 €HT

Les montants définitifs seront connus après consultation des entreprises.

La Commune a-t-elle reçu des subventions pour ces travaux ?

La Commune a sollicité l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux en 2011 mais ce projet n'a pas obtenu de subvention.

Quelle est la durée des travaux ?

Les travaux débutent en octobre 2011, pour une durée prévisionnelle de 12 mois.

Cette durée sera fonction des intempéries.

Comment seront gérées les descentes d'eau pluviales existantes ?

La réfection totale des surfaces par de l'enrobé ou du béton désactivé entraîne la création de zones étanches, donc des volumes d'eau de pluie à gérer.

Les descentes des toitures qui arrivent sur la voirie seront raccordées au réseau d'eau pluviale.

Aurai-je accès à ma villa durant les travaux ?

Oui, il est demandé aux entreprises de laisser l'accès aux riverains. En cas de contraintes techniques, les habitants seront prévenus par les entreprises en charge du chantier.

Pourquoi des conventions ont-elles été adressées aux riverains ?

Des conventions adressées par GEOPROCESS, pour le compte du SYANE, ont été envoyées aux propriétaires de parcelles concernées par les travaux sur les réseaux. Ces conventions autorisent le SYANE à faire réaliser des travaux par les entreprises sur les parcelles privées.

Pourquoi la commune a-t-elle envoyée des demandes d'autorisations aux riverains ?

Cette demande porte sur des travaux de surface que la commune propose de réaliser afin d'améliorer l'esthétique du projet. Les travaux portent sur les surfaces repérées sur les plans joints sur la continuité de la voirie communale.

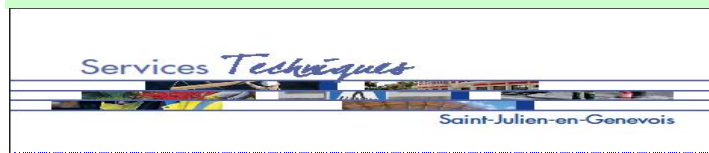
Cette autorisation ne remet pas en cause les limites de propriété privée.

Est-ce que toutes les rues seront bloquées pendant les travaux ?

Non, le chantier est prévu en deux étapes. Une première phase depuis le centre de loisirs jusqu'au chemin du Pont Lambin. Une seconde phase depuis le Chemin du Pont Lambin jusqu'à la rue des Grandes Rasses. Durant les travaux, un plan de circulation sera établi où devront cohabiter piétons, cyclistes et automobilistes. Une signalisation adéquate sera installée.

Et les ordures ménagères ?

Des emplacements pour le regroupement des conteneurs d'Ordures Ménagères ont été proposés à l'association des habitants de Cervonnex pour validation.



RENSEIGNEMENTS

Mairie de St Julien en Genevois

Services Techniques

Madame Caroline LABADIE

☎ 04.50.35.05.02

☎ 04.50.49.40.76



services.techniques@st-julien-en-genevois.fr

Projet d'Aménagement Hameau de Cervonnex

Groupement de commande

Mairie de Saint-Julien-en-Genevois, le SYANE
et la Communauté de Communes du Genevois



SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS



Syndicat des énergies et
de l'aménagement numérique
de la Haute-Savoie

Maîtres d'œuvre :



Créateurs de sites



paysage gestion

Montant des Travaux : 2 180 000 € HT

Début du Chantier : Octobre 2011

Durée du Chantier : 12 mois

Quels travaux sont prévus ?

- ❖ Aménagement du hameau
- ❖ Amélioration des espaces piétons avec création de trottoirs
- ❖ Remplacement et amélioration de l'éclairage public
- ❖ Enfouissement des réseaux France Telecom et EDF
- ❖ Création du réseau fibre optique
- ❖ Extension du réseau d'eau potable et remplacement du surpresseur
- ❖ Remplacement du réseau d'Eau Pluviale
- ❖ Reprise des aménagements de surfaces
- ❖ Réseau d'eaux usées

